

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec 

Webdiffusion sur l'assujettissement des produits agricoles

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) tiendra une webdiffusion sur l'assujettissement des produits agricoles au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE) le 5 avril prochain à 13 h 30.

Au plus tard à compter du 30 juin 2023, la gestion des produits agricoles visés sera dorénavant sous la responsabilité élargie des entreprises à l'origine de leur mise en marché au Québec. Cela amènera plusieurs changements dans les opérations de récupération qui ont déjà cours au Québec avec l'arrivée potentielle d'un organisme de gestion reconnu pour élaborer, mettre en œuvre et opérer le futur programme de récupération et de valorisation des produits agricoles au nom des entreprises visées.

Cette webdiffusion présentera les nouvelles exigences en lien avec les produits agricoles visés et s'adresse à tous les intervenants concernés (p.ex. municipal/communautés autochtones, agricole, entreprises, récupérateurs et recycleurs, groupes environnementaux).

Pour participer, il suffit de vous inscrire en cliquant ici <https://forms.office.com/r/8ZQ9V4HdA8>. Le lien d'accès à l'événement vous sera envoyé ultérieurement. N'hésitez pas à partager cette invitation dans votre réseau.

Cordialement,

Direction adjointe du 3RV-E

Direction des matières résiduelles

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

675, boul. René-Lévesque Est, 9e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Site Web : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/reglement/recup-valor-entrepr/index.htm>